

Code d'article	256.61
Description	PAPIER INGRAISSABLES OUVERT 2 CÔTÉS CRÊPES&TACOS
Catalogue	HOS 99
Date de modification	07/08/2023 12:05:42



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 13x22 CM
Matériel PARCH.INGRAISSABLE
Couleur NATUREL
Grammage 34 G/M2

Codes

Intrastat 48062000
ITF14 18420499256617
EAN13 8420499256610

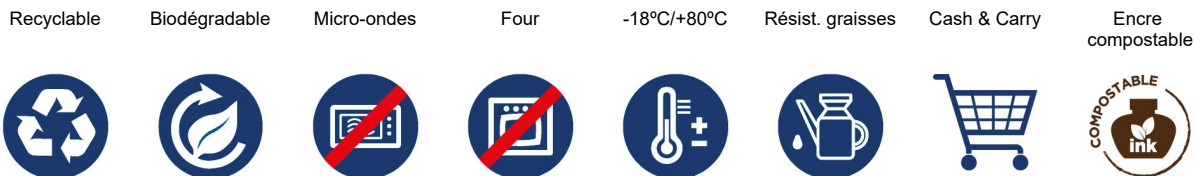
Colisage

Paquet Unités / paquet 500
Dimensions paquet (cm) 26,00 x 13,50 x 6,00
Poids paquet (kg) 1,12
Volume paquet (m³) 0,0021060

Carton Unités / carton 5.000
Paquets /carton 10
Dimensions carton (cm) 31,00 x 39,00 x 23,50
Poids carton (kg) 11,24
Volume carton (m³) 0,0284115

Palette Cartons / couche 6
Cartons / palette 36
Conditionnement (U base x couches) 6 x 6
Poids (kg) 428,64
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.